



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'octobre 2023

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

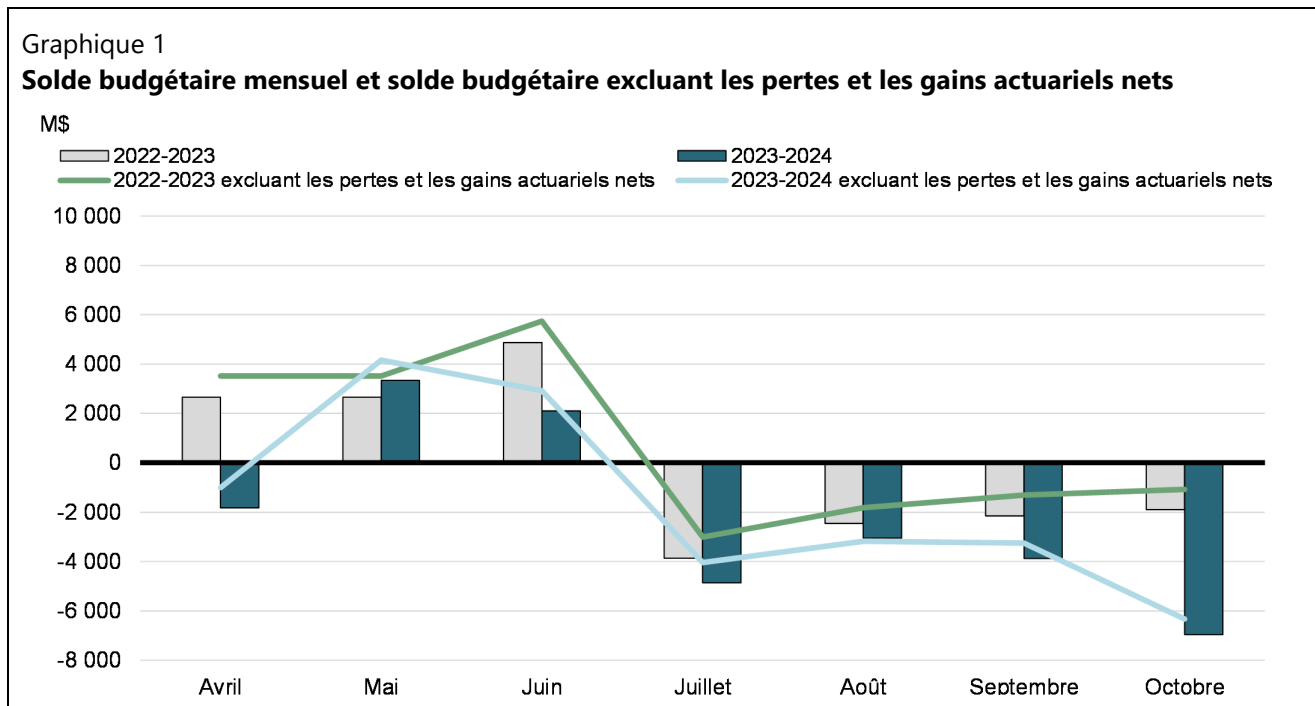
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Octobre 2023

Le mois d'octobre 2023 s'est soldé par un déficit budgétaire de 7,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,9 milliard de dollars en octobre 2022. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 6,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,1 milliard de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à octobre 2022 :

- Les revenus ont diminué de 0,6 milliard de dollars (1,6 %), ce qui s'explique en grande partie par une baisse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés et par une baisse des profits nets des sociétés d'État entreprises.
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (8,6 %), sous l'effet de la croissance de l'ensemble des principales catégories de charges de programmes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (73,6 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, ainsi que d'une hausse des ajustements au titre de l'indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel par rapport aux ajustements du même mois de l'année précédente.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*, en raison des taux d'actualisations plus élevés utilisés.

Avril à octobre 2023

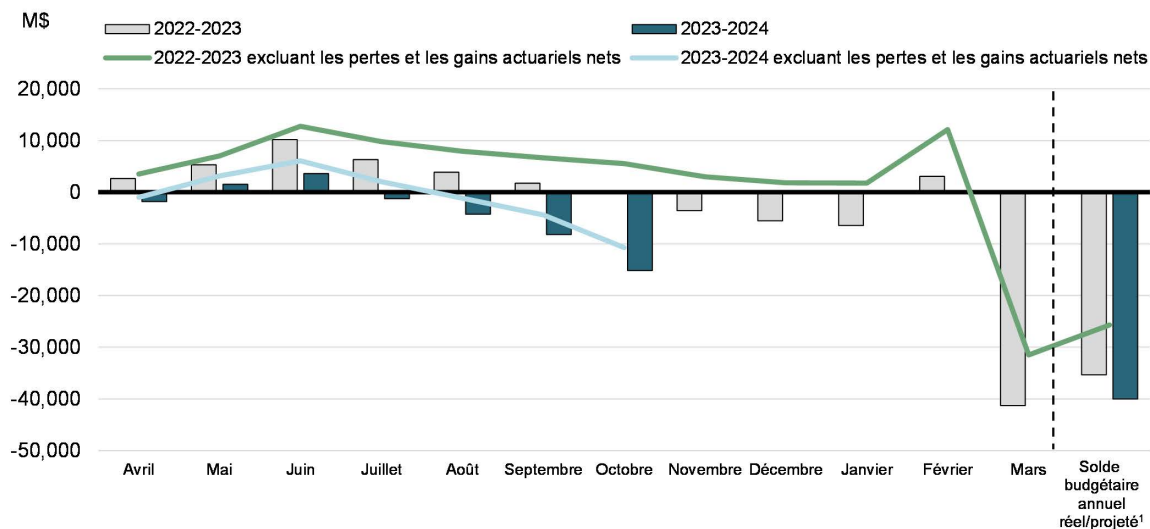
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 15,1 milliards de dollars pour la période d'avril à octobre de l'exercice 2023-2024, comparativement à un déficit de 0,2 milliard de dollars déclaré pour la même période en 2022-2023. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'élevait à 10,7 milliards de dollars, contre un excédent de 5,6 milliards de dollars pour la période d'avril à octobre 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 3,0 milliards de dollars (1,2 %), principalement en raison de la hausse des revenus d'intérêts et d'autres revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 11,8 milliards de dollars (5,4 %), sous l'effet des augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 7,5 milliards de dollars (38,1 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des ajustements au titre de l'Indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,3 milliard de dollars (23,2 %), principalement en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2022-2023; Énoncé économique de l'automne de 2023.

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	35 307	34 747	243 880	246 867
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-33 974	-36 895	-218 628	-230 404
Frais de la dette publique	-2 409	-4 181	-19 686	-27 184
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-1 076	-6 329	5 566	-10 721
Pertes actuarielles nettes	-820	-630	-5 740	-4 410
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-1 896	-6 959	-174	-15 131
Opérations non budgétaires	316	2 982	-31 064	-32 105
Ressources ou besoins financiers	-1 580	-3 977	-31 238	-47 236
Variation nette dans les activités de financement	19 153	14 897	33 567	58 790
Variation nette de la trésorerie	17 573	10 920	2 329	11 554
Trésorerie à la fin de la période			94 590	53 352

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en octobre 2023 se sont élevés à 34,7 milliards de dollars, soit une baisse de 0,6 milliard de dollars (1,6 %) par rapport à octobre 2022.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 0,3 milliard de dollars (0,9 %), comparativement à la même période en 2022-2023, sous l'effet d'une baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, qui a été quelque peu compensée par une augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des non-résidents, ainsi que d'autres taxes et droits.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (31,3 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (10,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail et de la hausse du taux de cotisation.
- Les autres revenus ont diminué de 0,6 milliard de dollars (21,3 %), ce qui s'explique par une baisse des profits nets des sociétés d'État entreprises, compensée en partie par une hausse des revenus d'intérêts.

Les revenus de la période d'avril à octobre pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 246,9 milliards de dollars, en hausse de 3,0 milliards de dollars (1,2 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 1,5 milliard de dollars (0,7 %), par rapport à la même période en 2022-2023, ce qui est principalement attribuable à une baisse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu, la baisse des revenus fiscaux tirés de l'impôt des sociétés et de l'impôt des non-résidents étant partiellement compensée par une augmentation des revenus tirés de l'impôt des particuliers.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (27,0 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (9,1 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail pendant l'exercice en cours et de la hausse du taux de cotisation.
- Les autres revenus ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (11,4 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par une baisse des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

Revenus

	Octobre			Avril à octobre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 918	16 996	6,8	108 479	115 559	6,5
Sociétés	6 557	4 967	-24,2	47 929	39 819	-16,9
Non-résidents	1 342	1 446	7,7	7 471	7 002	-6,3
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	23 817	23 409	-1,7	163 879	162 380	-0,9
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	5 302	5 533	4,4	32 043	32 401	1,1
Taxes sur l'énergie	436	378	-13,3	3 196	3 047	-4,7
Droits de douane à l'importation	590	472	-20,0	3 887	3 337	-14,1
Autres taxes et droits d'accise	439	509	15,9	3 740	4 037	7,9
Total des taxes et droits d'accise	6 767	6 892	1,8	42 866	42 822	-0,1
Total des revenus fiscaux	30 584	30 301	-0,9	206 745	205 202	-0,7
Produits issus du cadre du prix de la pollution	528	693	31,3	4 088	5 192	27,0
Cotisations d'assurance-emploi	1 436	1 583	10,2	14 494	15 812	9,1
Autres revenus	2 759	2 170	-21,3	18 553	20 661	11,4
Total des revenus	35 307	34 747	-1,6	243 880	246 867	1,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'octobre 2023, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 36,9 milliards de dollars, soit une hausse de 2,9 milliards de dollars (8,6 %) par rapport à octobre 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (5,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (7,4 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (12,6 %), sous l'effet d'un taux de chômage plus élevé en octobre 2023 par rapport à la même période l'an dernier.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,3 milliard de dollars, sous l'effet du recalcul des prestations en octobre 2023.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,1 %), en grande partie sous l'effet des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, compensées en partie par le calendrier des transferts au titre des accords sur la santé conclus avec les provinces et les territoires.

- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution a augmenté de 0,8 milliard de dollars (48,2 %), principalement sous l'effet d'une augmentation du taux de l'incitatif à agir pour le climat et, à partir de juillet 2023, en raison de l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick au cadre pour la redevance sur les combustibles. Un premier paiement double de l'incitatif à agir pour le climat a été versé aux résidents du Brunswick en octobre. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (6,9 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,3 milliard de dollars (4,3 %), en raison notamment d'une diminution de l'aide internationale.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (15,6 %), ce qui est attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment une hausse des coûts de personnel, une hausse des charges de réparation et d'entretien et une hausse des provisions pour passifs éventuels et créances irrécouvrables.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (73,6 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation par rapport aux rajustements d'octobre 2022.

Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à octobre 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 230,4 milliards de dollars, soit une hausse de 11,8 milliards de dollars (5,4 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (2,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,5 milliards de dollars (11,6 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,7 milliard de dollars (5,9 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 2,7 milliards de dollars, en raison de l'élimination progressive de ces prestations l'année précédente et du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 0,8 milliard de dollars (5,6 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 3,9 milliards de dollars (7,6 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.
- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (49,2 %), ce qui est en grande partie attribuable à une hausse des taux de l'incitatif à agir pour le climat et, à compter de

juillet 2023, à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles.

- Les charges de programmes directes ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (3,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (1,9 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment des décaissements de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements, des hausses des paiements relativement aux peuples autochtones et des transferts plus importants dans le cadre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui ont été compensées en partie par une diminution de l'aide internationale et par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (4,8 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment la hausse des charges de personnel, une variation du calendrier annuel relativement aux charges des sociétés d'État consolidées et une hausse des charges pour créances irrécouvrables, compensées en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 7,5 milliards de dollars (38,1 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,3 milliard de dollars (23,2 %), en raison principalement de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

Charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 016	6 459	7,4	39 136	43 662	11,6
Prestations d'assurance-emploi	1 485	1 672	12,6	12 428	11 694	-5,9
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	3	-265	-8933,3	243	-2 413	-1093,0
Prestations pour enfants	2 046	2 244	9,7	14 205	15 002	5,6
Total des principaux transferts aux particuliers	9 550	10 110	5,9	66 012	67 945	2,9
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	26 371	28 829	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	9 297	9 576	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	12 787	13 978	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	3 005	3 191	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	2 219	1 788	-19,4
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	1 134	1 184	4,4
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	135	-	-100,0	136	-	-100,0
Autres arrangements fiscaux ³	-613	-576	6,0	-4 260	-3 998	6,2
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 754	7 236	7,1	50 689	54 548	7,6
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution						
	1 617	2 396	48,2	4 836	7 216	49,2
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	7 068	6 766	-4,3	36 073	36 752	1,9
Charges de fonctionnement	8 985	10 387	15,6	61 018	63 943	4,8
Total des charges de programmes directes	16 053	17 153	6,9	97 091	100 695	3,7
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes						
	33 974	36 895	8,6	218 628	230 404	5,4
Frais de la dette publique						
	2 409	4 181	73,6	19 686	27 184	38,1
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes						
	36 383	41 076	12,9	238 314	257 588	8,1
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	5 740	4 410	-23,2
Total des charges	37 203	41 706	12,1	244 054	261 998	7,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

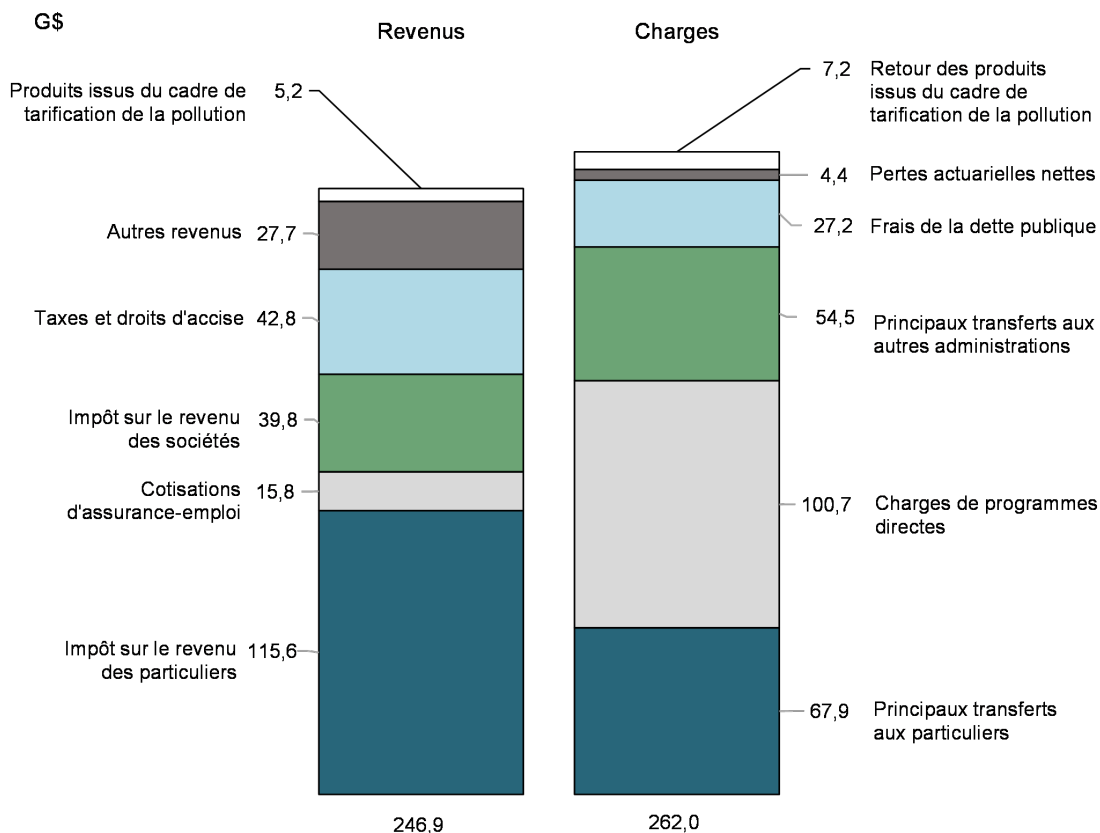
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Octobre			Avril à octobre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	24 989	26 508	6,1	157 610	166 461	5,6
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 133	5 781	12,6	36 056	37 954	5,3
Transports et communications	239	265	10,9	1 515	1 583	4,5
Information	50	36	-28,0	184	195	6,0
Services professionnels et spéciaux	1 393	1 546	11,0	7 907	8 913	12,7
Location	339	428	26,3	2 413	2 649	9,8
Réparation et entretien	305	532	74,4	2 047	2 112	3,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	841	459	-45,4	4 373	2 662	-39,1
Autres subventions et charges	244	896	267,2	3 465	4 770	37,7
Amortissement des immobilisations corporelles	432	427	-1,2	2 992	3 037	1,5
Perte nette sur cession de biens	9	17	88,9	66	68	3,0
Total des autres charges	8 985	10 387	15,6	61 018	63 943	4,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	33 974	36 895	8,6	218 628	230 404	5,4
Frais de la dette publique	2 409	4 181	73,6	19 686	27 184	38,1
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	36 383	41 076	12,9	238 314	257 588	8,1
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	5 740	4 410	-23,2
Total des charges	37 203	41 706	12,1	244 054	261 998	7,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à octobre 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 47,2 milliards de dollars d'avril à octobre 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 15,1 milliards de dollars et des besoins financiers de 32,1 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2023 à octobre 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 47,2 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 31,2 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-1 896	-6 959	-174	-15 131
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	228	3 188	-16 503	-21 791
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	2 790	970	7 716	6 125
Comptes de changes et produits dérivés	-1 462	-1 092	-14 272	-10 675
Prêts, placements et avances	-725	311	-6 920	-4 443
Actifs non financiers	-515	-395	-1 085	-1 321
Total des opérations non budgétaires	316	2 982	-31 064	-32 105
Ressources ou besoins financiers	-1 580	-3 977	-31 238	-47 236

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 58,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 47,2 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 11,6 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 58,8 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor.

À la fin du mois d'octobre 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 53,4 milliards de dollars, soit 41,2 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois d'octobre 2022.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Octobre		Avril à octobre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	-1 580	-3 977	-31 238	-47 236
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	17 699	13 276	29 900	-2 599
Bons du Trésor	1 812	726	-1 872	55 003
Total des emprunts en dollars canadiens	19 511	14 002	28 028	52 404
Emprunts en devises	-339	912	5 701	6 536
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	19 172	14 914	33 729	58 940
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-19	-17	-162	-150
Variation nette dans les activités de financement	19 153	14 897	33 567	58 790
Variation de la trésorerie	17 573	10 920	2 329	11 554
Trésorerie à la fin de la période			94 590	53 352

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 17,3 milliards de dollars entre avril et octobre 2023, en raison du déficit budgétaire de 15,1 milliards de dollars et des pertes nettes de réévaluation de 2,1 milliards de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

\$ millions

	31 mars 2023	31 octobre 2023	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	259 440	235 353	-24 087
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 044 997	1 042 398	-2 599
Bons du Trésor	198 899	253 902	55 003
Total partiel	1 243 896	1 296 300	52 404
Payable en devises	16 034	22 570	6 536
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 110	4 960	-150
Total de la dette non échue	1 265 040	1 323 830	58 790
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	166 425	162 861	-3 564
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	177 949	188 747	10 798
Autres passifs	7 339	6 230	-1 109
Total des régimes de retraite et autres passifs	351 713	357 838	6 125
Total de la dette portant intérêt	1 616 753	1 681 668	64 915
Passifs des comptes d'opérations de change	44 151	44 652	501
Produits dérivés ¹	4 689	3 519	-1 170
Total des passifs	1 925 033	1 965 192	40 159
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	243 520	252 779	9 259
Actifs des comptes d'opérations de change	169 390	180 351	10 961
Produits dérivés ¹	3 260	224	-3 036
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	213 110	217 510	4 400
Actifs des régimes de retraite du secteur public	12 996	12 996	-
Total des actifs financiers	642 276	663 860	21 584
Dette nette	1 282 757	1 301 332	18 575
Actifs non financiers	109 744	111 065	1 321
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 173 013	1 190 267	17 254

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 octobre 2023 comprend des pertes nettes de réévaluation de 2,1 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à octobre 2023.

² Le montant au 31 octobre 2023 comprend 43 millions de dollars de pertes nettes de réévaluation des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril à octobre 2023.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Décembre 2023